Terres Touloises
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DELIBERATION DU BUREAU

2025 n°31

ENVIRONNEMENT

Le Bureau communautaire s'est réuni le 18/09/2025, sur convocation du Président envoyée le 11/09/2025.

Présent(e)s : JP. COUTEAU, R. SILLAIRE, L. GUYOT, J. BOCANEGRA, C. SAUVAGE, E. PAYEUR, JL. STAROSSE, O. HEYOB, JL. CLAUDON, R. ARNOULD, E. POIRSON, X. COLIN.

Excusé(e)s : F**.** CHARTREUX, A. HARMAND, D. PICARD, Ph. MONALDESCHI, M. GUEGUEN.

BU2025-31- *ENVIRONNEMENT (8.8)* – **RETROCESSION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DU LOTISSEMENT « PUP RUE MARCEL ANDRE » COMMUNE DE CHOLOY-MENILLOT**

Il est proposé d'accepter la rétrocession des réseaux d'assainissement du lotissement « PUP RUE MARCEL ANDRE » situé dans la commune de CHOLOY-MENILLOT au 1er octobre 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de la communauté de communes Terres Touloises,
Il s'agit de statuer sur une demande de rétrocession des ouvrages d'assainissement et d'eaux pluviales du lotissement « PUP rue Marcel André », basé sur la commune de CHOLOY-MENILLOT.
L'aménageur, la Mairie de Choloy-Ménillot, a demandé l'intégration des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales dans le patrimoine de la communauté de communes Terres Touloises. Les documents et épreuves demandés ont été fournis et sont conformes.

Le patrimoine à intégrer est composé d'ouvrages d'assainissement et d'eaux pluviales :

Commune de Choloy-Ménillot Inventaire chiffré des ouvrages d'assainissement PUP rue Marcel André				
Désignations	Unités	Quantités	Valeurs €HT (mars 2023)	Totaux (€ HT)
Fouilles pour réseau assainissement profondeur 1m	ml	20	80	1600,00
Fouilles pour réseau assainissement profondeur 1,20m	ml	45	96	4320,00
Canalisation PVC CR8 DN160 (branchements)	ml	30	7,80	234,00
Canalisation PVC CR8 DN200 (réseau unitaire)	ml	45	10,50	472,50
Regard de visite préfabriqué DN1000	u	1	1000,00	1000,00
Regard de branchement EU	u	4	225,00	900,00
Regard de branchement EP	u	4	225,00	900,00
Piquage sur conduite par sciage et selle de branchement	u	3	50,00	150,00
Mise à niveau Tampons assainissement	u	1	115	115,00
Mise à niveau Regards de branchement assainissement	u	4	85	340,00
Branchement dans regard neuf	u	2	85,00	170,00
Essais d'étanchéité	ml	45	5,00	225,00
Contrôle vidéo des réseaux EU-EP	ml	45	5,00	225,00
TOTAL				**10651,50**

Mis en ligne le 19/09/2025 à 09h34
REÇU EN PREFECTURE
le 19/09/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-054-200070563-20250918-BU2025_31-D

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie du 28 mai 2025,

Le bureau communautaire est invité à :

- **Autoriser le Président à signer le procès-verbal de cession d'ouvrages pour une intégration à compter du 1er octobre 2025**

Délibération adoptée à l'unanimité

Mis en ligne le 19/09/2025 à 09h34
REÇU EN PREFECTURE
le 19/09/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-054-200070563-20250918-BU2025_31-D